



Communiqué de Presse

Urgence à la nationalisation de Vencorex

Les organisations syndicales de Vencorex, placée en redressement judiciaire, demandent avec l'appui de nombreux élus politiques, la nationalisation temporaire de leur entreprise. Il ne s'agit pas seulement de sauver les 480 emplois de l'entreprise, mais d'éviter la chute en cascade de toute l'industrie en aval, dont des activités hautement stratégiques. Il s'agit également de prendre en compte les enjeux environnementaux considérables découlant d'une liquidation de l'entreprise.

L'industrie chimique fonctionne dans un système où les entreprises sont dépendantes les unes des autres. De Vencorex dépend donc un grand nombre d'entreprises et parmi elles, certaines dont l'activité est stratégique et assure la souveraineté nationale dans les domaines de la défense, de l'industrie spatiale, du nucléaire ou du sanitaire.

Le sel, extrait des mines de Hauterives par Vencorex est purifié sur la plateforme de Pont de Claix qui auto-consomme et en revend à Arkema (Jarrie). Ce sel français, de pureté inégalée, sert à la production de Chlore pour Arkema et à la production de perchlorate de sodium, source unique d'approvisionnement d'ArianeGroup pour la fabrication du propergol chargé dans les boosters d'Ariane 6 et dans les missiles stratégiques M51 équipant nos forces de dissuasion nationales.

Le Chlore produit sur la plateforme de Jarrie sert, entre autres à la fabrication d'éponges de Zirconium par Framatome, utilisées dans les réacteurs nucléaires civils.

De l'acide chlorhydrique produit par Vencorex dépend la production de Chlorure Ferrique, un agent de traitement pour la potabilité de l'eau fabriqué par Feralco, acteur majeur dans le domaine puisqu'il participe à l'approvisionnement en eau potable de plus de 130 millions de personnes en Europe.

Sur ces points, il est indispensable que des mesures soient prises pour assurer une continuité de l'activité de Vencorex assurant une indépendance sur ces approvisionnements stratégiques.

Au-delà des secteurs hautement stratégiques, l'interdépendance de toutes les activités chimiques sur le territoire occasionnerait une chute spectaculaire de l'activité chimique en aval de la production de Vencorex. Le groupe Arkema a d'ores et déjà annoncé la fermeture de l'usine de Jarrie Sud en cas d'arrêt d'exploitation du sel de Vencorex. Ce n'est que le début d'une longue série d'annonces dans une industrie chimique déjà mise à mal par un marché en difficulté. Ce sont 5000 emplois qui pourraient être menacés par l'effet domino inévitable dans ce système interconnecté.

Au-delà de l'enjeu de souveraineté industrielle et stratégique, se pose inévitablement la question environnementale d'une liquidation de Vencorex.

En amont de l'activité, se trouve la mine de sel de Hauterives (Drôme) exploitée par Chloralp, entité 100% Vencorex dont l'unique débouché est la plateforme de Pont de Claix à laquelle la mine est reliée par un saumoduc (tuyau de 82 km de long qui transporte l'eau salée). Cette mine produit le sel le plus pur d'Europe et bénéficie de 40 ans de réserve, ce qui est absolument unique sur notre territoire. Le transport par saumoduc en fait un approvisionnement sans émission carbone jusqu'à son lieu d'utilisation. La société Chloralp n'est pas dans le périmètre de redressement judiciaire de Vencorex mais son unique débouché étant menacé, cette entité ne pourrait perdurer dans le temps. Pour autant, il n'est pas envisageable de cesser son activité puisqu'un arrêt d'exploitation d'une mine de sel ne peut se faire avant des dizaines d'années sans risquer des bouleversements géologiques pouvant aller jusqu'à des effondrements.

Concernant la plateforme de Pont de Claix sur laquelle Vencorex est le principal opérateur, une désertion pure et simple de l'entreprise laisserait à l'abandon une vaste friche industrielle polluée sur laquelle la pérennité des autres entreprises serait un challenge auquel il est difficile de croire.

A date, la seule offre de reprise d'activité a été déposée par Wanhua (groupe chinois), via sa filiale hongroise Borsodchem. Elle concerne 54 salariés et la reprise d'un seul atelier. Sans même préjuger du projet industriel de ce repreneur, ce seul projet génère un changement brutal d'organisation sur la plateforme du Pont de Claix. Vencorex y assurait l'essentiel des fonctions plateforme. Demain, les industriels semblent aller vers une logique de gestion autonome de certaines infrastructures par chaque partenaire.



Communiqué de Presse

Urgence à la nationalisation de Vencorex

Cela pose de nombreuses questions sur la nature de la gouvernance future de la plateforme et surtout sur les larges zones d'ombre que cela entraîne. Si les opérateurs encore présents reprennent ce qui leur est directement utile, qui gère alors les infrastructures non concernées sur les 120 hectares de la plateforme ?

Rappelons que, si ce projet de reprise est le seul, la mise en sécurité se fera durant la période d'observation (jusqu'à fin mars au maximum). Elle ne conduit pas à rendre totalement inertes les installations qui resteront sur place : saumoduc, unités de purification du sel, électrolyse (chlore), les deux bulles isocyanates (phosgène), le brûleur HCl et la distillation, le chloroduc, les stockages divers, les postes d'emportage et dépotage non utilisés, les racks, les réseaux... Le plan de licenciement prévu en deux temps (janvier et fin mars) va vider la plateforme de ses principales compétences et cela de manière irrémédiable et les arrêtés d'exploiter seront perdus.

Ainsi, une charge très importante (qui n'a pas été évaluée) va être transférée sur l'Etat, les collectivités locales et l'assurance chômage afin de gérer les conséquences sociales, industrielles et environnementales des défaillances en chaîne (Vencorex, Jarrie Sud, la sous-traitance, certains fournisseurs...). Sur Pont de Claix, la revitalisation de la plateforme risque d'être fortement entravée par une absence de dépollution. Qui mettrait en place les conditions de la revitalisation sur une plateforme fragmentée et non dépolluée ?

C'est en ce sens qu'un projet de nationalisation temporaire a de l'intérêt. Il peut s'appuyer sur un projet soutenu par la direction de Vencorex jusqu'en août, s'il est repris en main directement par l'Etat afin de maintenir en fonctionnement l'ensemble de la chaîne de valeur de Pont de Claix (avec l'arrêt limité à un seul atelier de production d'isocyanates sur les deux actuels).

Ce projet permet de maintenir en exploitation la saline d'Hauterives ; de poursuivre la production de sel alimentant l'électrolyse de Vencorex et celles du site voisin d'Arkema Jarrie, éliminant ainsi le risque de fermeture de la partie sud de Jarrie, consolidant l'activité des entreprises de la plateforme (Seqens, Feralco, Suez...) et fiabilisant les activités d'Arkema mais aussi celles de Framatome, ArianeGroup et RSA Rubis qui sont d'ordre stratégique au niveau national (filiales spatiales, militaires et nucléaires).

La plateforme garderait ainsi une taille critique favorable à une phase nécessaire et volontariste de revitalisation, avec le maintien de l'effectif et les compétences pointues d'un site Seveso seuil haut mais aussi les autorisations d'exploiter.

L'implication de l'Etat et des collectivités locales est particulièrement importante afin de financer le retournement. Le projet comporte des risques et nécessite selon la vitesse de redressement des marchés de la soude et des isocyanates entre 100 et 200 M€ de financements afin de parvenir à une situation positive en 2029-2030.

La démarche s'entend donc en menant en parallèle un ou plusieurs projets industriels de revitalisation afin de mutualiser les coûts de structure et valoriser de potentiels débouchés de production.

Par exemple, avec ce projet et le maintien de la production de chlore, de soude et d'acide chlorhydrique qui sont des matières premières essentielles, la disponibilité d'utilités sur la plateforme, des services supports maintenus et du foncier disponible, **Pont de Claix pourrait devenir la plateforme idéale pour mener un projet de production de silicium polycristallin pour les besoins des marchés de l'énergie photovoltaïque (filiale PV) ou de l'électronique.**

Les sites importants de production de silicium métal situés à proximité (Les Clavaux ; Montricher en Savoie, Anglefort dans l'Ain ou encore Laudun dans le Gard), permettraient un approvisionnement très local, assurant une souveraineté nationale et européenne dans un domaine où nous sommes dépendants des importations de Chine, dans un contexte géopolitique très incertain. Cette stratégie pourrait s'articuler avec le redressement de la filière PV et de ses acteurs en aval (Photowatt, Rosi Solar, Carbon Solar, l'INES, l'Institut National de l'Énergie Solaire...) ou avec des acteurs de la filière électronique si le niveau de pureté est visé.

L'Etat et les collectivités locales peuvent « agglomérer » acteurs et projets qui pris individuellement ont du mal à émerger. Il est évident que de nombreuses autres opportunités d'installation pourraient voir le jour sur une plateforme Seveso qui disposerait déjà de toute l'infrastructure nécessaire.



Communiqué de Presse

Urgence à la nationalisation de Vencorex

Pour conclure, la nationalisation de Vencorex apparaît indispensable sur bien des domaines. Un projet s'appuyant sur des études existantes apparaît viable s'il s'insère dans une stratégie plus large de revitalisation afin de créer un écosystème résilient et élément d'une politique volontariste dans le domaine de la souveraineté nationale.

Ce projet doit aussi être mis en positif des coûts très importants à supporter par la sphère publique en cas de liquidation de Vencorex et qui n'ont toujours pas été estimés (déconstruction, dépollution, couverture chômage des personnes licenciées, prise en charge du PSE par les AGS, faillites de sous-traitants, de commerçants, etc.).

Il est urgent d'agir avant les premiers licenciements qui pourraient intervenir dès le mois de janvier.

Syndicat CGT Vencorex, Plateforme Chimique de Pont de Claix

Syndicat CGT Arkema Jarrie

Syndicat CGT Framatome Jarrie

Syndicat CGT ArianeGroup

Fédération Nationale des Industries Chimiques CGT

Fédération des Travailleurs de la Métallurgie CGT

Union départementale CGT Isère